

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :

Colza :

- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Dégâts d'altises très variables entre parcelles. Surveiller les bordures.
- Maintenir une surveillance pour les repousses de céréales.

Sommaire

Colza	p 02
Tournesol	p 10
Soja	p 11
Betterave	p 12

Santé des végétaux :

le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

Le réseau de parcelles BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 27 parcelles.

Stades des colzas

La météo reste au sec et au chaud !

Les premiers semis et levés poursuivent rapidement leur développement et atteignent déjà le stade 4 feuilles. Pour les colzas semés la semaine dernière ou depuis plus longtemps mais n'ayant reçu que quelques millimètres de pluie, la situation est plus complexe. Leurs levées sont hétérogènes ou inexistantes. Au mieux, ils sont au stade « cotylédons ».

De façon anecdotique, un début d'élongation et/ou de carence azotée est signalé sur les semis de mi-juillet sur des stades 5-6 feuilles.



Levées plus ou moins homogènes (une dizaine de mm depuis le semis), S. Joud (CA39)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

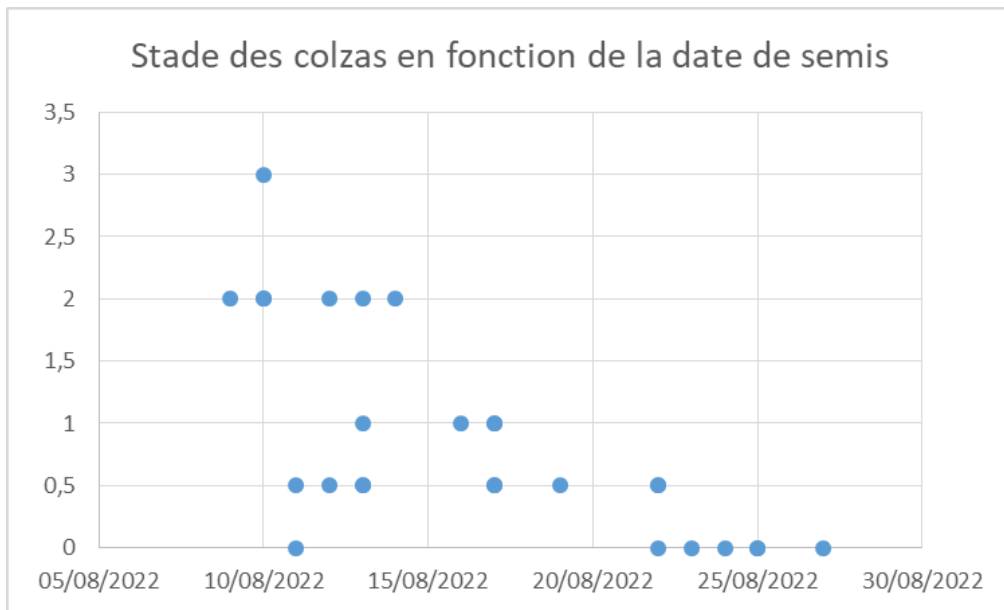


Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022

Code postal	commune	variété	Date semis	précédent	stade
21190	MEURSAULT	PICTO	11/08/2022	Orge de printemps	Semis
21360	BLIGNY-SUR-	AMAZZONITE	17/08/2022		B1 : 1 feuille vraie
39100	AUTHUME	ACROPOLE	23/08/2022	Orge d'hiver	Semis
39120	ANNOIRE		16/08/2022		B1 : 1 feuille vraie
39120	LES HAYS		24/08/2022	Orge d'hiver	Semis
39120	SAINT-LOUP		17/08/2022		A : Cotylédons étalés
39140	BLETTERANS		22/08/2022	Blé tendre d'hiver	Semis
39190	VERCIA	FELICIANO KWS	27/08/2022	Blé tendre d'hiver	Semis
39230	SAINT-LOTHAIN	Mélange	22/08/2022		A : Cotylédons étalés
39230	VINCENT	CROSSFIT	22/08/2022	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
39380	LA LOYE		13/08/2022		B1 : 1 feuille vraie
39410	AUMUR	Mélange	25/08/2022	Blé tendre d'hiver	Semis
39570	COURLANS	Mélange	10/08/2022	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
39700	SERMANGE	Mélange	13/08/2022	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
70140	LA GRANDE-RESIE	Mélange	25/08/2022	Orge d'hiver	Semis
70150	BONBOILLON	Mélange	13/08/2022	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
70150	HUGIER	Variété sous numé-	14/08/2022	Blé tendre d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
70150	HUGIER	KWS GRANOS	17/08/2022	Blé tendre d'hiver	B1 : 1 feuille vraie
70700	CUGNEY	LG AVIRON	12/08/2022	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
71330	SIMARD	FELICIANO KWS	19/08/2022	Orge d'hiver	A : Cotylédons étalés
71700	TOURNUS	AMAZZONITE	17/08/2022		A : Cotylédons étalés
89113	CHARBUY	Mélange	10/08/2022	Blé tendre d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
89210	BRIENON-SUR-ARMANCON	HOSTINE	11/08/2022	Féverole d'hiver	A : Cotylédons étalés
89260	PERCENEIGE	KWS ARIANOS	10/08/2022	Blé tendre d'hiver	B3 : 3 feuilles vraies
89310	NOYERS	RAMSES	12/08/2022	Orge d'hiver	A : Cotylédons étalés
89400	CHARMOY	KWS FELICIANO	13/08/2022	Orge de printemps	A : Cotylédons étalés
89580	GY-L'EVEQUE	mélange	09/08/2022	Orge de printemps	B2 : 2 feuilles vraies



Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022



0 = semis ; 0.5 = cotylédons ; 1 = 1 feuille ; 2 = 2 feuilles ; 3 = 3 feuilles



Levées plus ou moins homogènes (une dizaine de mm depuis le semis), S. Joud (CA39)



Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol





Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)



L. Jung, Terres Inovia

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(s) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.



Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

- Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25 % de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les parcelles contiguës où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022

- Observations :

code_postal	commune	% de plantes avec morsures	% de la surface foliaire détruite
21190	MEURSAULT	0	0
21190	MEURSAULT (bordure)	0	0
39120	LES HAYS	0	0
39120	LES HAYS (bordure)	0	0
39120	SAINT-LOUP	5	
39230	SAINT-LOTHAIN	5	10
39230	SAINT-LOTHAIN (bordure)	5	10
39230	VINCENT	0	0
39230	VINCENT (bordure)	0	0
39570	COURLANS	80	10
39570	COURLANS (bordure)	80	10
39700	SERMANGE	5	
70150	BONBOILLON		0
70150	HUGIER		0
70700	CUGNEY		15
71330	SIMARD	0	
71330	SIMARD (bordure)	0	
89113	CHARBUY	5	2
89210	BRIENON-SUR-ARMANCON	0	
89260	PERCENEIGE	2	3
89310	NOYERS	80	10
89400	CHARMOY	0	0
89400	CHARMOY (bordure)	0	0
89580	GY-L'EVEQUE	3	





Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022

Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

La situation est variable d'une parcelle à l'autre. Dans la majorité des cas il n'y a pas ou peu de dégâts. Quelques parcelles sont localement plus impactées (COURLANS (39) et NOYERS (89)).

Les bordures sont aussi souvent plus touchées que l'intérieur des parcelles, notamment à proximité d'anciens colzas dont les repousses viennent d'être détruites.

En cuvette, 4 parcelles ont capturé des petites altises : SIMARD (71), CUGNEY (70), CHARBUY (89), COURLANS (39), avec entre 3 et 10 individus. Les petites altises sont aussi visibles sur la végétation.

Les grosses altises sont observées dans 2 situations : SIMARD (71) et CHARBUY (89), avec un seul insecte à chaque fois.



Petites altises et dégâts : risque moyen pour cette parcelle. E. Courbet (CA70)

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) pour détruire les repousses d'anciennes parcelles de colza.



Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Dans le réseau, seule la parcelle de CHARBUY (89) signale des dégâts à hauteur de 2% de la surface foliaire détruite.

Hors réseau, des limaces grises sont signalés dans des parcelles en Agriculture de Conservation des Sols.



Dégâts de limaces, E. Joudelat (CA89)

-Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque, le risque est moyen. A surveiller dans les parcelles avec de nombreux résidus, surtout après les prochaines pluies.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.



Pucerons verts du pêcheur (*Myzus persicae*)

-Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

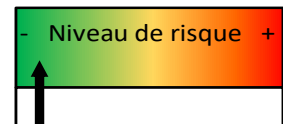
-Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

-Observations :

Cet insecte n'a pas été observé dans le réseau.

-Analyse du risque :

Le risque est faible pour le moment.



Oiseaux

Localement et notamment à proximité des villages, des dégâts d'oiseaux sont observés.

Il convient de ne pas les confondre avec des limaces (feuilles déchiquetées, absence de bave).



Dégâts d'oiseaux, E. Joudelat (CA89)





Sangliers

Des dégâts de gibiers sont aussi localement signalés :



Dégâts de sanglier, E. Courbet (CA70)

Adventices

Les pluies ont aussi été favorables à la levée des repousses de céréales, parfois en quantité importante. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.

Les ray-grass / vulpins sont aussi observées, de même que des levées de chénopodes et amarantes.



Colza au stade 2 feuilles noyé dans repousses d'OH à Sermange, P. Chopard (CA39)



1 parcelle observée dans le réseau cette semaine : SAINT DIDIER (39) au stade M4 : plante brun foncé, graine à 10% d'humidité.

Les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, et à l'intérieur même des parcelles (profondeur de sol, date de semis, variété).

Les récoltes se poursuivent.

Des dégâts d'oiseaux (pigeons) sont observés, notamment dans les parcelles en sur-maturité.

Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia





1 parcelle observée à VERCIA (39) au stade R8 : 95% des gousses mûres.

La moisson des sojas se poursuit.

La sécheresse fait griller les plantes et éclater les gousses tandis qu'il reste des graines vertes à l'intérieur.



Eclatement de gousses, E. Courbet (CA70)

Les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, et à l'intérieur même des parcelles (profondeur de sol, date de semis, variété).



Soja : stades hétérogènes, M. Gipouloux (Terres Inovia)



Ambroisie

Les ambrosies sont visibles, en pleine émission de pollen et doivent être exportées par arrachage manuel avant qu'elles ne disséminent leurs graines... Surveillez vos parcelles de soja, tournesol, maïs.



Ne pas confondre l'ambroisie avec les autres adventices potentiels, E. Courbet (CA70)





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 2 du 30 08 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

